

Système de gestion des décisions des instances Intervention ADDENDA - Affaires corporatives, Direction du contentieux

Numéro de dossier :	1052840057		
Unité administrative responsable	Arrondissement Ville-Marie , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division de l'urbanisme		
Objet	Prendre connaissance du rapport de la direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises et, le cas échéant, soumettre pour adoption au conseil municipal, en vertu de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal, un règlement autorisant l'agrandissement du stade Percival-Molson, situé au 475, avenue des Pins Ouest, sur le mont Royal, à l'intersection de l'avenue du Parc - District électoral Peter McGill - Université McGill		

Sens de l'intervention

Avis favorable avec commentaires

•Commentaires

Ci-joint, le projet de règlement:



Règlement-Article89-Stade-Molson(avril2006).doc

Numéro de certificat (ou note)

F	lesponsa	Ы	e d	le l	'int	terv	ent	ion
	•							

Jean-François MILOT

Avocat

Tél.: 872-3834 Date: 13-04-2006

Endossé par: Yves SAINDON Avocat chef d'équipe Adjoint à la directrice

Tél.:872-3834

Date d'endossement: 2006-04-13 09:08:47